

La boîte noire de l'aide à Haïti :

accroître la transparence et la redevabilité de l'assistance des Etats-Unis

Jake Johnston et Alexander Main

Avril 2013

Traduction : Sarah Morsi



Sommaire

INTRODUCTION.....	3
L'AIDE AMERICAINE EST-ELLE EFFICACE EN HAÏTI?.....	3
CE QUE NOUS SAVONS ET CE QUE NOUS IGNORONS SUR L'AIDE AMERICAINE EN HAÏTI.....	5
« USAID FORWARD » EN HAÏTI.....	9
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	12
BIBLIOGRAPHIE.....	14

Remerciements

Les auteurs remercient Sarah Morsi pour la traduction de ce rapport et Dan Beeton et Sara Kozameh pour leurs précieux commentaires et appui à l'édition.

Les auteurs

Jake Johnston est Chargé de recherche et Alexander Main est Associé senior pour la politique internationale au Centre pour la recherche politique et économique (CEPR) à Washington D.C.

Introduction

En janvier 2010, la République d'Haïti a été frappée par un séisme dévastateur qui a tué des centaines de milliers et détruit d'innombrables foyers et autres bâtiments, causant des dommages estimés à 7,8 milliards de dollars¹. Les scènes tragiques de destruction et de souffrance humaine ont engendré une vague sans précédent de soutien international, aboutissant à une conférence des bailleurs en mars 2010. Le gouvernement américain s'est ainsi engagé à fournir 1,15 milliard de dollars pour des projets de secours et de reconstruction, et globalement les donateurs ont promis plus de 6 milliards de dollars pour les trois premières années de reconstruction². Des acteurs américains de premier plan, tels que Cheryl Mills du département d'État, ont reconnu là une « occasion unique de 'reconstruire en mieux' » et « l'obligation de s'assurer de l'efficacité de l'aide »³.

Cette même année, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) a lancé un vaste programme de réformes intitulé *USAID Forward* (USAID En avant), visant à « changer la façon dont l'Agence exerce ses activités ». Les réformes comprennent des mesures pour « renforcer l'évaluation et la transparence » et « augmenter les investissements directs au profit des gouvernements partenaires et organisations locales ». L'importance des nouveaux montants américains alloués à l'aide à Haïti semblait fournir une opportunité de mettre ces réformes en œuvre pour « reconstruire en mieux ».

Plus de trois ans se sont écoulés depuis le tremblement de terre en Haïti et, en dépit de l'engagement pris par l'USAID en faveur d'une plus grande transparence et redevabilité, le pays s'interroge sur l'usage des fonds. La façon dont les milliards de dollars d'aide américaine à Haïti ont été utilisés et la durabilité de leur impact demeurent flous. À quelques exceptions près, les Haïtiens et les contribuables américains sont incapables de contrôler l'usage efficace de l'aide américaine sur le terrain en Haïti. L'USAID et ses partenaires d'exécution n'ont pas été en mesure de rendre publiques les données élémentaires identifiant la destination et l'usage des sommes versées⁴.

Dans ce rapport, nous analysons l'efficacité de l'aide américaine en Haïti : que savons-nous sur sa gestion ? Dans quelle mesure l'aide américaine en Haïti est cohérente avec le programme de réforme de l'USAID ? Quelles mesures peuvent être adoptées pour assurer une aide plus efficace et transparente en Haïti ?

L'aide américaine est-elle efficace en Haïti ?

Depuis le séisme, les Etats-Unis ont engagé 3,6 milliards de dollars en faveur d'Haïti. 2,5 milliards de dollars avaient été déboursés en septembre 2012, principalement à travers de l'USAID⁵. Les rares audits et évaluations des programmes de l'USAID en Haïti présentent une image troublante de la gestion des efforts d'aide et de reconstruction des Etats-Unis depuis le tremblement de terre. Le

1 PDNA (2010).

2 OSE (2012).

3 Romano (2010).

4 Pour plus d'information, voir Walz et Ramachandran (2013 and 2013b).

5 Département d'Etat américain (2013).

défaut de supervision, le non-respect et la non-application de certains principes élémentaires figurent parmi les problèmes les plus fréquemment relevés :

En décembre 2010, le Bureau de l'Inspecteur général (OIG en anglais) de l'USAID publie un rapport sur les programmes « Travail contre rémunération » (*Cash-for-Work*), constatant les faits suivants :

- Les entreprises chargées de la mise en œuvre des programmes avaient embauché seulement 8 000 Haïtiens par jour, contre 25 000 prévus initialement,
- La sélection des bénéficiaires n'impliquait pas les communautés,
- L'USAID n'avait pas procédé aux contrôles financiers internes des entreprises alors même que l'Agence « décaissait des millions de dollars rapidement »⁶.

En mai 2011, l'OIG pointe des problèmes majeurs relatifs à la fourniture de logements :

- Les entreprises bénéficiaires n'avaient accompli que 6% des travaux de construction d'abris provisoires alors que la saison des ouragans de 2010 était imminente,
- L'appel d'offres excluait les entreprises haïtiennes,
- La supervision des entreprises bénéficiaires était insatisfaisante⁷.

En novembre 2011, le Bureau en charge de la redevabilité gouvernementale (GAO en anglais) publie un rapport sur les efforts de reconstruction financés par le gouvernement américain identifiant :

- Des retards conséquents dans la mise en œuvre des projets d'infrastructure financés par l'USAID : seuls 3 millions de dollars avaient été décaissés au regard des 412 millions engagés ;
- Un manque de personnel sur le terrain, contribuant ainsi aux retards observés⁸.

En septembre 2012, l'OIG publie un rapport sur l'Initiative de redressement d'Haïti, un programme mis en œuvre par Chemonics, le plus grand bénéficiaire des fonds post séisme de l'USAID. L'audit conclue que :

- L'entreprise bénéficiaire n'était pas en voie d'atteindre les objectifs du programme,
- Les indicateurs de performance n'étaient pas bien définis, entravant l'évaluation des impacts du programme par l'OIG,
- Le degré d'implication des communautés n'était pas suffisant pour garantir la durabilité du programme⁹.

Ces rapports de l'OIG et du GAO n'analysent qu'une fraction des activités de l'USAID en Haïti. Cependant, ils démontrent clairement que des problèmes conséquents entachent la fourniture de l'aide à ce pays. Ils suggèrent également que les données de base nécessaires au suivi et à l'évaluation des projets font souvent défaut. Une évaluation indépendante de la réponse du gouvernement américain en Haïti, menée par un bénéficiaire important de l'USAID, est parvenue à la conclusion qu'« un manque inquiétant de données sur les indicateurs de référence permettant de mesurer les

6 OIG (2010).

7 OIG (2011).

8 GAO (2011).

9 OIG (2012).

progrès ou même l'impact » empêche toute évaluation de la qualité ou de l'impact de l'aide du gouvernement américain¹⁰.

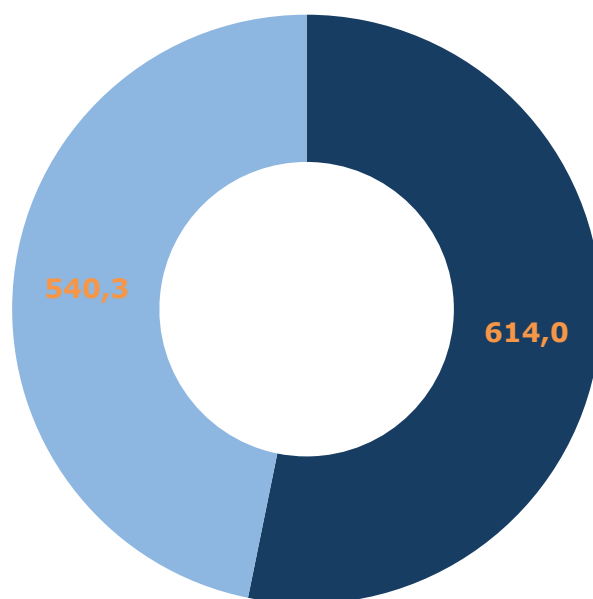
Afin de fournir une évaluation plus complète de la gestion de l'aide en Haïti et de la conformité de l'utilisation des fonds aux objectifs fixés, des informations élémentaires sont nécessaires. Il importe par exemple de connaître les différents projets financés par l'USAID, le montant de financement alloué à chaque projet, les objectifs et indicateurs du projet et les partenaires en charge de son exécution. Comme nous le verrons dans la partie suivante, s'il est possible d'avoir une idée globale de l'allocation initiale des financements de l'USAID en Haïti, il est actuellement impossible de suivre leur affectation précise et la manière dont ils sont dépensés au niveau des projets.

Zones d'ombre et de lumière de l'aide américaine en Haïti

Sur la base d'une analyse des données publiques disponibles dans la Base de données des passations de marché fédérales (*Federal Procurement Database System*) et sur le site USASpending.gov, l'USAID a attribué 1,15 milliard de dollars en contrats et subventions depuis le séisme de 2010 (cf. Tableau 1).

TABLEAU 1
Haïti : Engagements totaux de l'USAID en millions de dollars

- Subventions
- Contrats



Engagements totaux : \$1,154.3

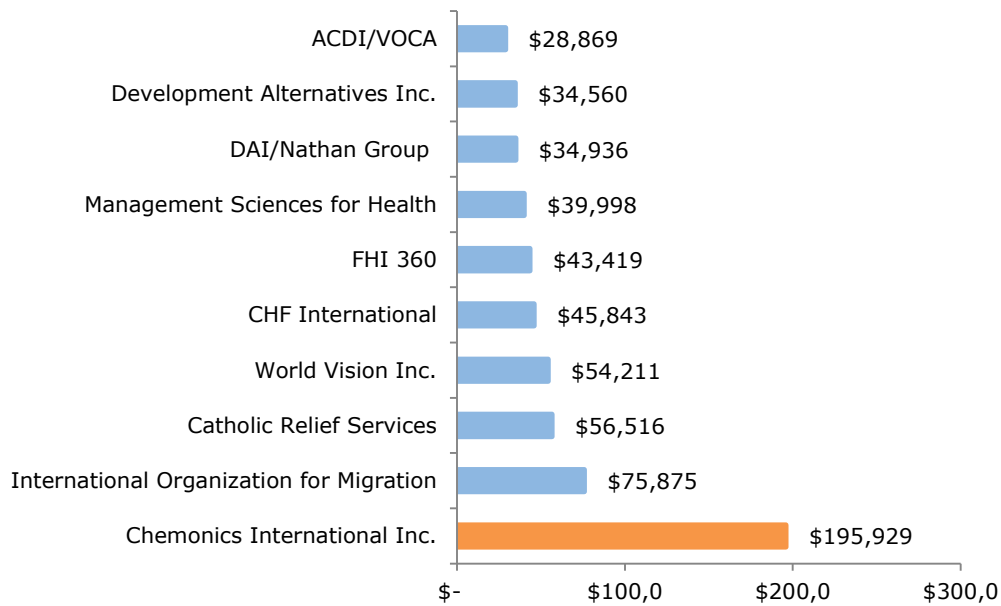
Source : USASpending.gov, FPDS, Calcul des auteurs

¹⁰ Walz and Ramachandran (2012).

Ces chiffres ne comprennent que les fonds versés par l'USAID aux fournisseurs de services et de matériel, ils ne comprennent pas les dépenses administratives et autres frais supportés directement par l'USAID. Comme on le voit ci-dessus, 607,8 millions de dollars ont été engagés sous forme de dons, et 540,3 millions de dollars sous forme de contrats. Les subventions sont généralement accordées à des organisations non gouvernementales (ONG) et à des organisations internationales, tandis que les contrats bénéficient à des entreprises privées.

Plus de la moitié des engagements de 1,14 milliard ont été versés aux dix premiers bénéficiaires de fonds de l'USAID, comme on peut le voir dans le tableau 2. Le plus important, et de loin, est Chemonics International Inc., une société de développement international à but lucratif basée à Washington DC. Après la Banque mondiale et les Nations Unies, Chemonics est le plus grand bénéficiaire de fonds de l'USAID à travers le monde¹¹ : l'organisation a reçu plus de 680 millions de dollars sur le seul exercice 2012. En Haïti, depuis 2010, Chemonics a reçu plus que les trois principaux bénéficiaires suivants confondus.

TABLEAU 2
Haïti : Dix premiers bénéficiaires de fonds USAID (en millions de dollars)



Source : USASpending.gov, FPDS, Calcul des auteurs

Comme la quasi-totalité des financements de l'USAID en Haïti transite par des entreprises privés, il est important de connaître l'objectif des fonds et la façon dont ces entités privées les gèrent. Ces partenaires d'exécution sont-ils en voie d'atteindre les objectifs fixés conformément aux standards en vigueur et dans les délais prescrits ?

Le tableau 2 démontre clairement qu'il est possible d'identifier les principaux récipiendaires des fonds de l'USAID. Cependant, comment ces bénéficiaires, ONG et entreprises, dépensent-ils les

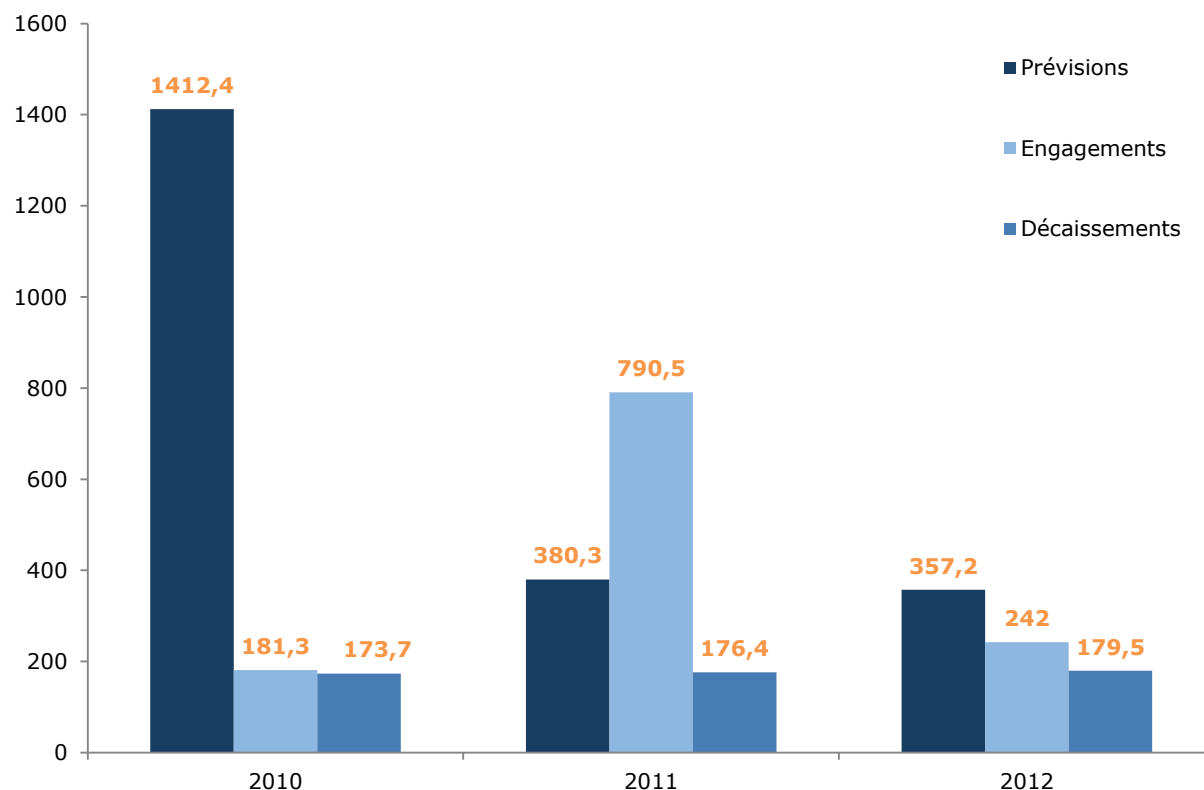
¹¹ USAID (2013b).

fonds ? Quel pourcentage est alloué aux frais généraux, au personnel, véhicules, logement, etc. ? Quelle part est réellement dépensée sur le terrain en Haïti ?

À l'heure actuelle, seule une infime partie de cette information est accessible au public, alimentant l'impression que l'aide étrangère américaine entre dans une « boîte noire » sans qu'il soit possible de dire ce qu'il en advient ensuite. En réponse à la pression exercée par la société civile et le Congrès, l'USAID a produit des rapports sur ses projets en Haïti, mais ceux-ci ont tendance à ne contenir que de vagues descriptions¹² et peu de données détaillées¹³. La seule information financière fournie par ces rapports reprend les engagements et les dépenses annuels. En outre, le tableau de bord de l'aide au développement américaine affiche les chiffres globaux des dépenses prévues, des engagements et des dépenses réelles de l'USAID et du Département d'Etat, comme le montre le tableau 3.

TABLEAU 3

Financements de l'USAID en Haïti (2010-2012) : Prévisions, engagements et décaissements (en millions de dollars)



Source : Tableau de bord de l'aide au développement américaine

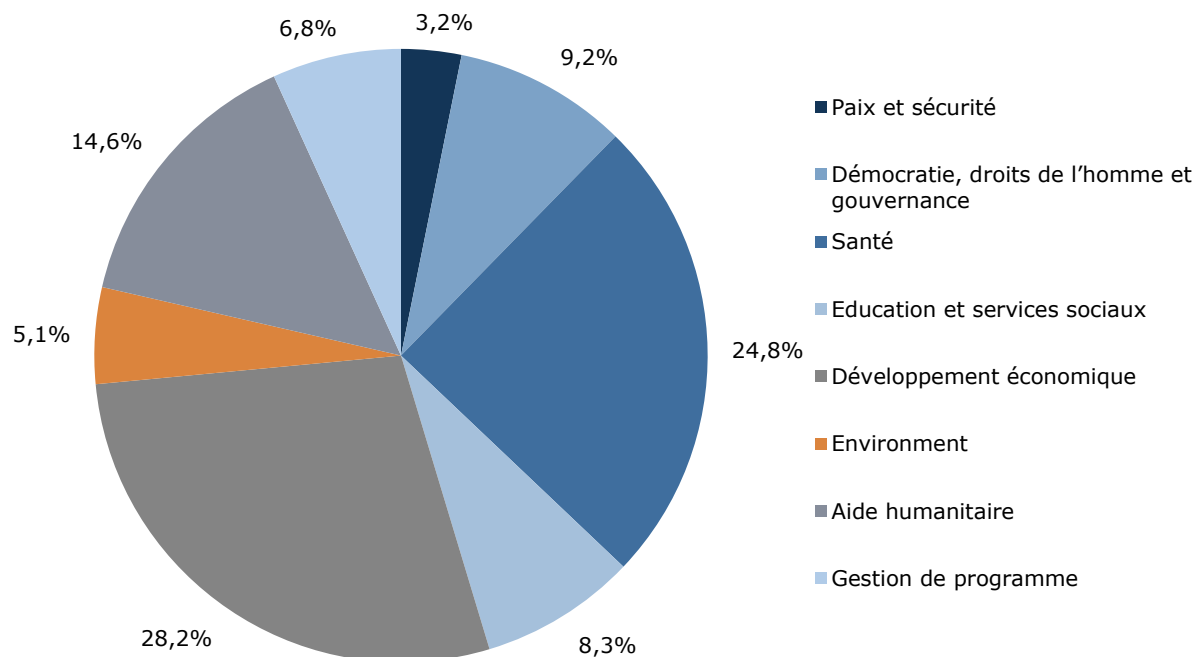
Comme on le voit ci-dessus, sur la période 2010-2012, l'USAID prévoyait de dépenser 2,15 milliards de dollars, avait engagé 56% de cette somme et n'en avait décaissé que 25%. Le tableau de bord de l'aide au développement américaine révèle aussi la répartition sectorielle, observable ci-dessous.

12 Haiti: Relief and Reconstruction Watch (2013).

13 Haiti: Relief and Reconstruction Watch (2012).

Si la publication de ces données est un phénomène relativement récent et représente un petit pas dans la bonne direction, il reste impossible de déterminer le montant des fonds décaissés pour chaque projet et d'évaluer la gestion des fonds du contribuable américain. La base de données USASpending.gov fournit une brève description des travaux pour lesquels un bénéficiaire reçoit des subventions, mais celle-ci est généralement vague et ne fournit pas de détails sur la répartition du budget, le calendrier des dépenses, ou les indicateurs de suivi.

TABLEAU 4
Répartition sectorielle des dépenses de l'USAID en Haïti, 2010-2012



Source : Tableau de bord de l'aide au développement américaine

L'USAID n'a pas donné suite aux demandes de renseignements. Les demandes d'informations par le biais de la Loi sur la Liberté d'information (*Freedom of Information Act*) ont donné lieu à la publication de documents expurgés, l'information financière étant la propriété exclusive de l'USAID¹⁴. Une enquête de l'Associated Press (AP) sur les dépenses de l'USAID a fait face à des difficultés similaires. L'enquête signale que les « entreprises bénéficiaires de l'USAID, des sondeurs aux entreprises privées de développement, ont déclaré à l'AP que l'USAID leur avait demandé de ne pas fournir toutes les informations et de renvoyer aux descriptions publiques de leurs projets ». L'AP a demandé une ventilation du budget à FHI 360¹⁵, qui a reçu plus de 40 millions de dollars de l'USAID (cf. tableau 2). Liza Morris, porte-parole de l'organisation a déclaré à l'AP que « Nous préparons ces

¹⁴ Johnston, 2012.

¹⁵ Family Health International a repris le portefeuille de l'Academy for Educational Development (AED) en 2011, devenant FHI 360. AED était l'une des plus grandes entreprises récipiendaires de fonds de l'USAID jusqu'à sa mise en cause fin 2010 pour «faute professionnelle grave, mauvaise gestion et manque de contrôles internes»:

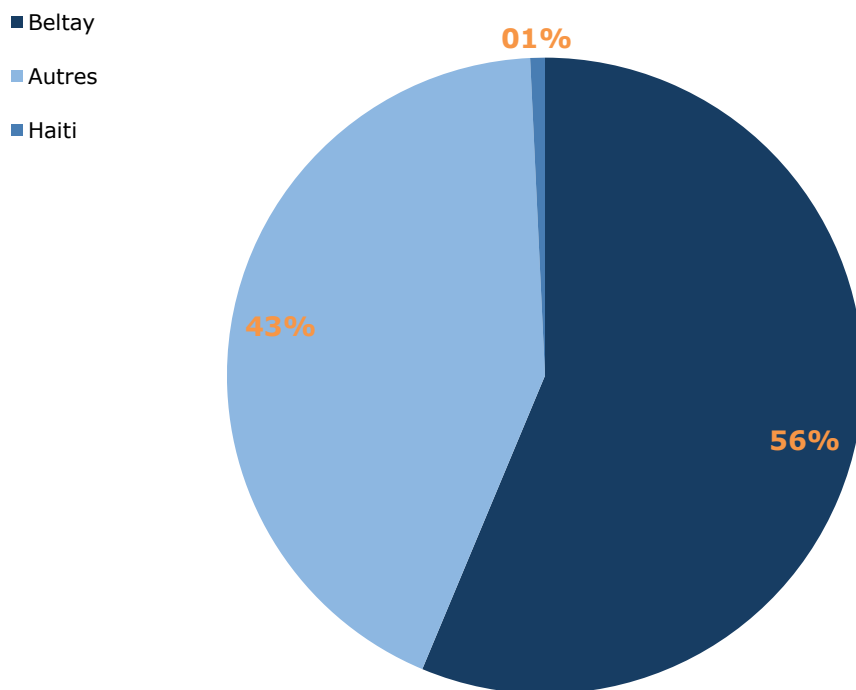
données lorsque nous avons été informés que le propriétaire de ces informations était notre bailleur de fonds ». Le bailleur de fonds était l'USAID¹⁶.

L'USAID *Forward* en Haïti

Comme il a été mentionné précédemment, l'USAID a lancé un ambitieux programme de réformes intitulé *USAID Forward*. Bon nombre des problèmes identifiés par l'OIG, le GAO et les organisations de la société civile se concentrent sur les domaines visés par le programme de réforme : le recours croissant aux organisations locales, l'amélioration de la supervision et la conduite d'évaluations rigoureuses. Alors que les réformes proposées sont destinées à être appliquées à l'ensemble des programmes d'aide américaine à travers le monde, en Haïti, elles n'ont pas réussi à se matérialiser ni à entraîner de changement significatif dans la gestion des fonds de l'USAID.

Comme le suggère le Tableau 5 ci-dessous, la grande majorité des fonds de l'USAID accordés pour l'assistance et le développement ont bénéficié aux ONG et aux sous-traitants basés aux Etats-Unis, plus spécifiquement issus de la Beltway (Washington DC, sud du Maryland et Virginie du Nord).

FIGURE 5
Répartition géographique des entreprises bénéficiaires de l'USAID

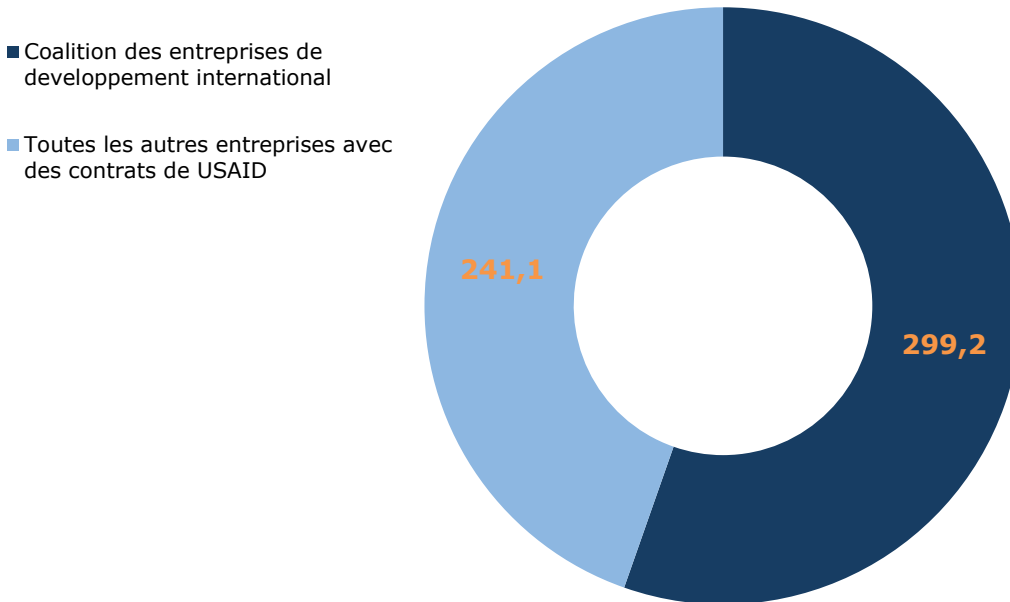


Source : USASpending.gov, FPDS, Calcul des auteurs

16 Mendoza and Daniel (2012).

Comme on le voit ci-dessus, seul 0,7% des contrats signés dans le cadre de l'aide de l'USAID l'ont été avec des entreprises ou organisations haïtiennes. Il est à noter que l'USAID a subi des pressions de la plupart des organisations traditionnellement récipiendaires de la majeure partie de ses fonds pour ralentir le rythme des réformes. La Coalition pour les sociétés de développement international (CIDC), un groupe de lobbying d'entreprises à but lucratif qui s'est ouvertement opposée à un recours accru aux systèmes nationaux locaux¹⁷, est composée d'entreprises qui ont remporté la majeure partie des contrats USAID depuis le tremblement de terre, comme le montre le Tableau 6.

TABLEAU 6
Part des contrats passés avec les entreprises de la CIDC en Haïti



Engagements totaux : \$540,3

Source : USASpending.gov, FPDS, Calcul des auteurs

Pour évaluer la véritable affectation des fonds de l'USAID, et le pourcentage dépensé localement, il est essentiel de disposer d'informations sur les sous-bénéficiaires en sus des données relatives aux entreprises bénéficiaires directes. Ces dernières sont les entreprises signataires des contrats de l'USAID évoquées précédemment : les fonds de l'USAID leur sont directement versés. Elles délèguent fréquemment à une autre entité tout ou partie de la mise en œuvre du contrat, procédé connu sous le nom de sous-délégation. Suite aux critiques croissantes de la prépondérance des organisations américaines dans l'attribution des fonds de l'USAID, l'Agence a indiqué qu'une part beaucoup plus importante allait à des organisations locales par le biais de la sous-traitance¹⁸. Cependant, il n'est pas possible de confirmer dans quelle mesure cela est vrai, l'USAID ne déclarant pas quelle part des fonds est versée à des sous-bénéficiaires.

¹⁷ Norris (2012).

¹⁸ USAID (2013c).

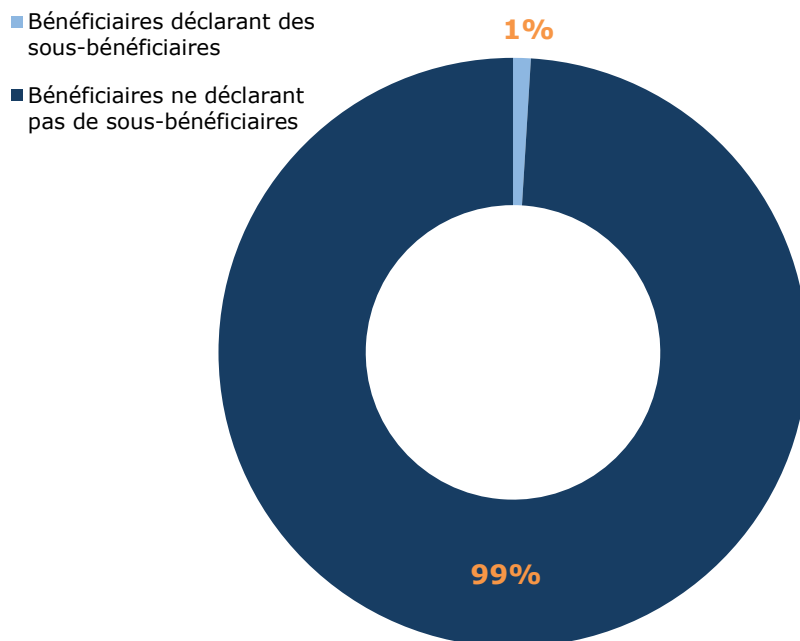
Selon les termes de la loi de transparence et de redevabilité du financement fédéral adoptée en 2006, de nombreux bénéficiaires directs sont tenus de fournir des données sur leur recours à la sous-délégation. Malheureusement, l'information rendue publique à ce sujet exclut toute possibilité d'analyse détaillée.

Sur les 540 millions de contrats signés par l'USAID, seul un signataire, MWH Americas, a fourni des données sur son recours à la sous-délégation via la base de données USASpending.gov. Cette société, qui a reçu 4,3 millions de dollars pour réaliser une étude de faisabilité, a sous-délégué le travail à cinq autres organisations, toutes basées États-Unis, pour un total de 1,98 millions de dollars¹⁹.

La situation est comparable pour les subventions. Sur les 614 millions de dollars attribués, seuls cinq bénéficiaires ayant obtenu un total de 16 millions de dollars, soit 2,7% des fonds, ont fourni des informations sur les sous-délégations de subventions. Sur les 16 millions de dollars de subventions accordées à des organisations américaines, seule la gestion de 604 000 dollars, soit environ 3,6 % des financements, a été confiée à des organisations locales²⁰.

Comme l'illustre le tableau 7 ci-dessous, un peu moins de 1% des bénéficiaires directs ont déclaré des sous-bénéficiaires, ce qui équivaut à seulement 1,8% de la somme de 1,15 milliards de dollars en contrats et subventions engagés par l'USAID.

TABLEAU 7
Pourcentage des bénéficiaires de fonds USAID documentant le recours à la sous-délégation



Source : USASpending.gov, Calcul des auteurs

19 Calcul des auteurs sur la base des informations fournies sur le site USASpending.gov

20 Calcul des auteurs sur la base des informations fournies sur le site USASpending.gov

S'il est clair que le chiffre de 0,7% des engagements bénéficiant *in fine* à des organisations locales sous-estime le degré réel d'implication des organismes locaux, il est impossible de déterminer la véritable ampleur de la participation locale dans les programmes d'aide américains sur la base des informations actuellement disponibles.

Dans d'autres pays, le programme de réformes de l'USAID est déjà mis en œuvre. Les représentations de 70 pays ont achevé -ou se sont engagées à le faire d'ici 2014- l'élaboration de nouvelles « Stratégies-pays de Coopération pour le développement » (CDCS en anglais), qui décrivent comment l'USAID s'engagera dans les pays bénéficiaires. Pourtant, à ce jour, il n'y a pas eu de nouvelle stratégie formulée en Haïti, ni de velléité de le faire²¹.

Conclusion et Recommandations

Un constat simple est aujourd'hui largement partagé par la communauté de l'aide internationale : la redevabilité suppose la transparence. L'USAID a, en principe, souscrit à ce constat dans son programme de réformes et en adhérant à l'Initiative pour la transparence de l'aide. En pratique, les activités de l'Agence en Haïti restent aussi opaques que par le passé.

Les rares audits ayant eu lieu indiquent que la mise en œuvre des programmes d'aide américains en Haïti laisse beaucoup à désirer. Cependant, le manque de transparence entourant l'aide américaine dans ce pays rend difficile l'identification des problèmes et l'adoption de mesures correctives. Cette difficulté ne concerne pas seulement les contribuables américains et les bénéficiaires de l'aide américaine. C'est aussi un défi majeur pour le gouvernement haïtien. Sans informations précises sur l'action des agences d'aide en Haïti, il lui sera impossible de conduire le développement du pays de manière efficace. Le Directeur général du ministère des Finances d'Haïti a ainsi déclaré :

... Nous sommes tenus de faire preuve de transparence. Nous publions l'information financière relative à l'exécution de notre budget. Tout ce que nous demandons à nos amis donateurs, c'est d'agir avec la même transparence, ce qui devrait tous nous aider. Cela rendrait le dialogue entre l'Etat et les bailleurs de fonds beaucoup plus informé, chacun saurait ce qui se passe, quelles sont les interventions de l'Etat, quelles sont les interventions des bailleurs de fonds à travers les projets qu'ils financent et les organisations non gouvernementales²².

Ces quelques mesures stratégiques peuvent aider à améliorer la transparence, la supervision et la redevabilité des projets financés par les États-Unis en Haïti :

- Exiger les données relatives à la sous-traitance et s'assurer de la conformité des bénéficiaires aux réglementations fédérales et aux dispositions contractuelles

21 USAID (2013d).

22 OSE (2012).

- Réduire le recours aux contrats vastes et pluriannuels qui favorisent les partenaires d'exécution traditionnels et accroître les versements directs aux entreprises, organisations et gouvernement haïtiens
- S'assurer de la participation des populations locales dans la conception et la mise en œuvre du projet, par la publication de données au niveau du projet, comprenant les objectifs, les critères, les données budgétaires détaillées
- L'USAID devrait rendre toutes les informations sur les projets accessibles au public haïtien avec des traductions en créole haïtien disponibles à la fois en ligne et en version papier distribués par le bureau de l'USAID en Haïti.
- Renforcer la capacité de l'USAID à assurer un suivi efficace et à évaluer les programmes d'aide, et rendre toutes les évaluations disponibles publiques.

Il est encore temps d'appliquer ces mesures. Plus d'un milliard de dollars de fonds engagés pour la reconstruction d'Haïti n'ont pas encore été décaissés. L'USAID doit à la fois au peuple et au gouvernement haïtiens, ainsi qu'aux contribuables américains, une plus grande transparence et un niveau accru de suivi du travail mené pour « reconstruire Haïti en mieux ».

Bibliographie

Federal Procurement Data System. 2013. https://www.fpds.gov/fpdsng_cms/. Accessed March 20, 2013.

Haiti Earthquake PDNA: Assessment of damage, losses, general and sectoral needs (PDNA). 2010. http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/PDNA_Haiti-2010_Working_Document_EN.pdf

Haiti: Relief and Reconstruction Watch. Center for Economic and Policy Research. 2012. USAID's Disclosure of Local Partner Information Raises Troubling Questions. March 30, 2012. <http://www.cepr.net/index.php/blogs/relief-and-reconstruction-watch/usaid-disclosure-of-local-partner-info-raises-troubling-questions>

Haiti: Relief and Reconstruction Watch. Center for Economic and Policy Research. 2013. The U.S. State Department's Uninspiring Report to Congress. January 24, 2013. <http://www.cepr.net/index.php/blogs/relief-and-reconstruction-watch/the-us-state-departments-uninspiring-report-to-congress>

The Foreign Assistance Dashboard. 2013. <http://foreignassistance.gov/>. Accessed March 20, 2013.

Government Accountability Office. 2011. Factors Contributing to Delays in USAID Infrastructure Construction. November 16, 2011. <http://www.gao.gov/products/GAO-12-68>

Johnston, Jake. Caribbean Journal. 2012. Haiti's Fight for Transparency. May 3, 2012. <http://www.caribjournal.com/2012/05/03/op-ed-haitis-fight-for-transparency/>

Menoza, Martha and Trenton Daniel. Associated Press. 2012. US pledge to rebuild Haiti not being met. July 21, 2012. <http://news.yahoo.com/us-pledge-rebuild-haiti-not-being-met-170346036.html>

Norris, John. Foreign Policy. 2012. Hired Gun Fight. July 18, 2012. http://www.foreignpolicy.com/articles/2012/07/18/hired_gun_fight

Ramachandran, Vijaya and Julie Walz. Center for Global Development. 2012. A Review of the U.S. Government's Review of Its Haiti Quake Response. May 1, 2012. <http://www.cgdev.org/blog/review-us-governments-review-its-haiti-quake-response>

Romano, Lois. 2010. Washington Post. State Department's Cheryl Mills on rebuilding Haiti. May 10, 2010. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/05/09/AR2010050903009.html>

USAID. 2013. USAID Forward At a Glance. <http://www.usaid.gov/usaidforward>

Walz, Julie and Vijaya Ramachandran. 2013. Center for Global Development. February 2013. http://www.cgdev.org/sites/default/files/archive/doc/full_text/CGDBriefs/1426965/US-Spending-in-Haiti-The-Need-for-Greater-Transparency-and-Accountability.html

Walz, Julie and Vijaya Ramachandran. 2013b. Center for Global Development. The Need for More Local Procurement in Haiti. February 2013.

http://www.cgdev.org/doc/full_text/CGDBriefs/1426979/the-need-for-more-local-procurement-in-haiti.html

U.N. Office of the Special Envoy for Haiti (OSE). 2012. Can More Aid Stay in Haiti and Other Fragile Settings? November 2012.

http://www.lessonsfromhaiti.org/download/Report_Center/osereport2012.pdf

USASpending.gov. 2012. <http://usaspending.gov/>. Accessed March 20, 2013.

USAID Office of Inspector General (OIG). 2010. Audit of USAID's Cash-for-Work Activities in Haiti. September 2010. <http://oig.usaid.gov/sites/default/files/audit-reports/1-521-10-009-p.pdf>

USAID Office of Inspector General (OIG). 2011. Audit of USAID's Efforts to Provide Shelter in Haiti. April 2011. <http://oig.usaid.gov/sites/default/files/audit-reports/1-521-11-003-p.pdf>

USAID Office of Inspector General (OIG). 2012. Audit of USAID's Haiti Recovery Initiative Activities Managed by Office of Transition Initiatives. September 2012.

<http://oig.usaid.gov/sites/default/files/audit-reports/1-521-12-009-p.pdf>

USAID. 2013. USAID Forward at a Glance. <http://www.usaid.gov/usaidforward>

USAID. 2013b. Where Does the Money Go? <https://www.usaid.gov/results-and-data/budget-spending/where-does-money-go>

USAID. 2013c. FAQ on USAID Funding in Haiti. <http://haiti.usaid.gov/opportunities/faq.php>

USAID. 2013d. Country Strategies (CDCS). <http://www.usaid.gov/results-and-data/planning/country-strategies-cdcs>

U.S. Department of State. 2013. Total Post-Earthquake U.S. Government Funding to Haiti Summary. <http://www.state.gov/s/hsc/rpt/index.htm>